# ÉCOLE DE LA PETITE-BOURGOGNE
# CONSEIL D'ETABLISSEMENT

**Réunion du mardi 6 octobre 2015**
**Heure : 18 h**

## PROCÈS-VERBAL

**Présences**: Sandra Gauthier (directrice), Zita Soares (parent), Michèle Houpert (parent), Jérôme Bascoul (parent), Aziza Allioua (parent), Édith Lareau (technicienne au service de garde), Ali Bencheikh (enseignant), Christine Arrelle (enseignante), Chrystianne Celeste (tes).

**Absences:** Nathasha Joseph (parent), Fouleye Camara (parent), Nancy Meloche (parent).

Quorum atteint. Début de la réunion : 18 h 05

1. **Mot de bienvenue/ Tour de table**
   Mot de bienvenue de Mme Gauthier, elle souhaite la bienvenue à tous et les remercie de leur présence. Tour de table pour la présentation des membres.
   Mme Gauthier annonce que Mme Nancy Meloche a démisssionné du CÉ. Tous les membres acceptent de proposer le poste laissé vacant par Mme Meloche à Mme Bellali qui s'était présentée pour faire parti du CÉ lors de la soirée de parents du 17 septembre dernier.

2. **Adoption de l'ordre du jour**
   Mme Zita Soares propose l'adoption de l'ordre du jour.
   Mme Chrystianne Celeste seconde.
   L'ordre du jour est adopté à l'unanimité tel que déposé.

3. **Adoption du procès-verbal du 10 juin 2015**
   Mme Michèle Houpert propose l'adoption du procès-verbal.
   Mme Zita Soares seconde.
   Le procès-verbal est adopté à l'unanimité tel que déposé.

4. **Élections (présidence/secrétariat)**
   **Présidence :** Michèle Houpert se propose.
   **Secrétariat :** Chrystianne Celeste se propose.
   La secrétaire et la présidente sont élues à l'unanimité.
   **Terme des mandats :** 1 an

   La présidente prend l'animation de la rencontre.

5. **Règles de régie interne (adoption)**
   Un document écrit est donné à tous les membres du CÉ.
   À partir de ce document, la direction présente les règles de régie interne en expliquant les différents points.
   Au point 7, il est vérifié que les participants n'ont pas d'intérêt direct ou indirect dans une entreprise, qui mette en conflit leur intérêt personnel ou celui de l'école.
   Aucun membre présent ne se trouve en conflit d'intérêt. Tous peuvent prendre part librement aux décisions et voter lors des rencontres du CÉ.

Au prochain CÉ, il sera vérifié que les participants absents ce soir n'ont pas d'intérêt direct ou indirect dans une entreprise, qui mettrait en conflit leur intérêt personnel ou celui de l'école.

**PROPOSITION No.1**
M. Jérôme Bascoul propose que les règles de régie interne telles que présentées soient adoptées.
La proposition est appuyée par Mme Aziza Allioua et adoptée à l'unanimité.

Mme Michèle Houpert se questionne à savoir si le rôle des parents participants au CÉ pourraient être plus proactifs. Celle-ci donne plusieurs idées comme exemple pour donner un bon coup de pouce à l'école, pour les élèves et le personnel (ex : fondation, levée de fonds, inviter les autres parents à prendre part à la vie scolaire, etc).

**6. Calendrier des réunions**

Mme Gauthier suggère les dates suivantes pour le calendrier des réunions :
Lundi 9 novembre 2015
Lundi 7 décembre 2015
Lundi 15 février 2016
Mardi 22 mars 2016
Lundi 9 mai 2016
Mardi 14 juin 2016

Les rencontres se tiendront à 18 h à l'école.

**7. Pour approbation**

a. **Représentants de la communauté**

Les membres du conseil d'établissement doivent décider s'ils désirent que des membres de la communauté participent à nos rencontres.

**PROPOSITION No. 2**
Mme Gauthier propose que Mme Valérie Bilodeau (directrice de l'organisme Les Scientifines) et Mme Linda Girard (directrice de l'organisme Amitié-Soleil) puissent siéger au conseil d'établissement.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

b. **Budgets spéciaux (Fonctionnement du CE, formation parents, fonds 4 et 9)**

Madame Gauthier explique les différents budgets qui relèvent du C.É.

400 $ de budget de fonctionnement

400 $ de budget pour la formation des parents

Le C.É. aura à approuver les dépenses reliées au fonds 4.

Budget de fonctionnement du CÉ peut être utilisé pour le CÉ ou donné aux élèves. Si un don est fait à l'école, il sera déposé dans le fonds 4 et il faudra l'approbation du CÉ pour l'utilisation de ce montant.

c. **Sorties éducatives**

Le CÉ doit approuver toutes les sorties éducatives faites par les élèves.

**PROPOSITION No.3**

Sortie Cross-Country avec les élèves du 3e cycle le 15 octobre prochain.

Mme Gauthier propose que les sorties de *Une école montréalaise pour tous* soient préalablement approuvées pour toutes les sorties que les enseignants voudraient faire cette année.

Mme Michèle Houpert propose d'approuver la sortie Cross-Country et les futures sorties de *Une école montréalaise pour tous.* La proposition est appuyée par Mme Édith Lareau et adoptée à l'unanimité.

L'information sera transmise aux membres du conseil d'établissement sur les sorties effectuées ou à venir.

Mme Michèle Houpert tient à souligner la collaboration des enseignants quant aux sorties éducatives, surtout dans le contexte actuel de négociations syndicales.

**8. Informations**

a. Mot de la direction

Maternelle temps plein 4 ans

Depuis quelques années, le gouvernement octroie du budget pour ouvrir des classes de maternelle 4 ans à temps plein. Nous sommes la 5e école de la CSDM à ouvrir une telle classe. Les élèves inscrits dans ce groupe doivent remplir certaines conditions spécifiques (ex : défavorisation). C'est Mme Isabelle Émond qui est la titulaire de ce groupe à l'école.

*Champions pour la vie*

À la fin septembre, nous avons débuté les activités du programme *Champion pour la vie*. Cet organisme offre des activités physiques aux élèves du préscolaire et du premier cycle inscrits au service de garde. Ces élèves bénéficient d'une séance au gymnase avec un entraîneur sportif qualifié. Les activités ont lieu 3 fois par semaine soit les lundis, mercredis et jeudis. L'activité est d'une durée de 30 minutes pour chacun des groupes. Les élèves ont la chance de participer à un programme de conditionnement physique en travaillant leur motricité globale dans un esprit de jeu éducatif.

Agrandissement de l'école

Les commissaires ont fait une demande d'agrandissement pour notre école auprès du ministère en prévision d'une augmentation de clientèle dans les prochaines années. La première démarche est entreprise, mais ce genre de processus est très long et laborieux avant que le projet ne se concrétise.

Partenariat avec McGill et volet sciences

Suite au partenariat proposé par l'université McGill en lien avec le projet "Je vois Montréal", 2-3 rencontres ont eu lieu ces derniers mois avec le personnel intéressé à s'impliquer de près ou de loin dans un projet sciences à l'école. Le partenariat avec McGill débutera avec les enseignants intéressés.

Comme nous avons déjà des partenaires dans le domaine des sciences (Les Scientifines, l'ÉTS) et que McGill pourrait aussi nous apporter beaucoup à ce niveau, les sciences nous semblaient être un medium intéressant pour attirer plus de parents du quartier à venir inscrire leur enfant à notre école plutôt qu'ailleurs.

Le projet est toujours en cours de discussion avec le personnel de l'école à savoir quelle forme exactement celui-ci pourrait prendre. Un premier document a déjà été rédigé avec des objectifs, des critères d'admission, etc.

Pour l'instant, aucune décision finale n'a été prise concernant la concrétisation de ce projet ou non à l'école. Aussi, toutes les propositions sont les bienvenues pour faire de cet éventuel projet une réussite à court, moyen et long terme pour nos élèves.

b. Mot du président ou de la présidente

Plusieurs points sont apportés par Mme Houpert :

- Comme mentionné précédemment, Mme Houpert souhaiterait que les parents s'impliquent plus activement à l'école. Entre autres, ils pourraient réfléchir à des façons de mettre notre école en valeur, publiciser tous nos projets et partenariats à l'ensemble de la communauté et auprès des autres parents de l'école.
- Elle souligne le fait qu'à l'inscription des enfants pour le *Garde-Manger pour tous*, il n'était pas mentionné qu'il fallait donner le # assurance-maladie. Par conséquent, plusieurs parents qui avaient attendu ont dû retourner à la maison et revenir avec cette information. Mme Houpert propose que le *Garde-Mager pour tous* mette son formulaire à jour.
- Dans les dernières semaines, la traverse piétonnière sur la rue Des Seigneurs a été repeinte afin que celle-ci soit plus visible pour les automobilistes. Néanmoins, Mme Houpert constate que l'intersection semble encore dangereuse pour les piétons.
- Mme Houpert se demande si le débarcadère pour les autobus est encore pertinent étant donné que l'école n'est plus un point de service. Mme Gauthier explique que le débarcadère est très utile lors des sorties éducatives donc oui, c'est important qu'il y ait un débarcadère à cet endroit pour la sécurité des élèves.

c. Mot du personnel :

- Mme Christine Arrelle nous soumet les différentes activités récompense de l'année en lien avec notre système d'émulation école (billets rouges):

Octobre : *Jeunesse musicale du Canada* nous présente une activité interactive.
préscolaire et 1er cycle : rythmo rigolo
2e et 3e cycle : rythmo synchro
Décembre : ateliers divers
Février : film + mais soufflé
Avril : informations à venir
Juin : grande kermesse, des parents bénévoles seront nécessaires pour cette activité.

- Mme Arrelle fait la lecture aux membres d'un document produit par le syndicat des enseignants (FAE) pour faire suite aux revendications faites auprès du gouvernement dans le cadre des coupures budgétaires.

Mme Soares tient à mentionner qu'elle comprend la situation dans laquelle se trouve le personnel de l'école et nous encourage à persévérer pour le bien des élèves.

Mme Houpert va inscrire notre école sur la page officielle Facebook *Je protège mon école publique*. Elle propose aussi de distribuer des feuillets aux entrées et sorties des élèves pour inviter les parents à prendre part à la chaîne humaine qui aura lieu le 2 novembre prochain.

M. Bascoul se propose pour se procurer les feuillets à même le site Facebook.

Mme Gauthier tient à remercier tous les enseignants pour leur professionnalisme avec les élèves et dans leur travail malgré le contexte difficile.

d. Mot du Service de garde

- Journée pédagogique du 8 octobre : le thème des pommes sera abordé avec les enfants.
- Une autre personne sera engagée prochainement au service de garde car plusieurs parents ont inscrit leur enfant en septembre plutôt qu'en juin dernier.

- Mme Soares demande à ce qu'on vérifie l'horloge du service de garde, il semblerait que ce ne soit pas la bonne heure et que l'ouverture ne se fait pas toujours à 7h00 comme convenu.

**9. <u>Mot du représentant du comité de parents</u>**

Mme Nathasha Joseph est absente.

**10. <u>Varia</u>**

Pas de varia.

Levée de l'assemblée à 19 h 52.

Michèle Houpert
Présidente du conseil d'établissement

Sandra Gauthier
Directrice